



COMMISSION SPORTIVE

Mardi 4 octobre 2022 à 14h00

Procès-Verbal N°575

Président : Michel Vachetta

Présents : Dan Marchal, Michel Vachetta, Gérard Bouat, Annie Brault, Bernard Buosi, Patrice Gallin

Excusés : Gibert Repellin, Daniel Hugot

INFORMATION

La saison passée, certains clubs ont pris l'habitude, après entente entre les éducateurs, de demander des modifications de date et horaire dans la période **ROUGE**.

Nous vous rappelons que cette période est prévue pour des cas exceptionnels.

Pour cette nouvelle saison la commission informe les clubs qu'elle refusera toutes demandes effectuées dans cette période rouge.

Aucunes modifications ne sera effectuées par la commissions sauf exceptions (preuve à l'appui).

Dans le cas de refus par un club de jouer à la date validée par la commission, celui-ci pourra encourir des sanctions (match perdu, points de pénalités).

Nous vous rappelons que les calendriers ont été validés, que les dates des rencontres sont connues de tout le monde et que de ce fait, il ne semble pas nécessaire d'attendre les derniers jours pour faire des modifications (sauf cas imprévus).

U10 / U11

Afin de prendre en compte au maximum les demandes d'inscription d'équipes supplémentaires et d'autres demandes, la commisssion a du procéder à des rajouts dans certaines poules à la place d'exempt, du passage de 9 à 12 équipes dans trois poules et des transferts d'équipes dans des poules différentes. Dans le cas du passage de 9 à 12 équipes les calendriers se trouvent modifiés. Ceci concerne en U10, la poule H et en U10/U11, les poules B et H.

U11 : Poule C, Villeneuve prend la place de GF38 F.

Poule D : Crolles 2 remplace l'exempt.

U10/U11 : Poule B, incorporer Rachais et Seyssinet.

Poule G : Vézeronce Huert prend la place de Cassolard Passageois et Dolomieu à la place de Nivolas.

Poule H : Nivolas 2 à la place de Dolomieu. Incorporer Cassolard Passageois et Varèze. Collines passe dans cette poule.

Poule I : Reventin 2 à la place de Collines.

U10 Poule E : Beaucroissant prend la place de St Marcellin.

Poule F : Domarin passe en poule H et St André 2 prend la place de Domarin.

Poule G : St André 2 est remplacé par Vézeronce Huert.

Poule H : Incorporer Domarin et Villefontaine.

Pour le secteur Grenoble : Grésivaudan et Sud Isère : Daniel Hugot, tel 06.45.65.86.42.

Pour le secteur Voiron, Nord Isère et Vienne : Patrice Gallin, tel 06.70.93.82.68.

U13

VEZERONCE HUERT 4, PONT DE CLAIX 2, SEYSSINET 6 et ST QUENTIN FALLAVIER 4 vous serez intégrés en 2ème phase, par contre vous êtes inscrits en challenge isere.

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88.

U 15 A 8

Suite à l'engagement de plusieurs équipes de différents secteurs le championnat débutera le samedi 15/10.

Liste des 12 clubs inscrits :

Beaurepaire, Bourg Oisans, FF Echirolles, Fontaine, Rives 2, Tullins 2, Vallée de la Gresse 3, Vallée du Guiers 4, Formafoot Bièvre Valloire 2, Pont de Claix 2, St Simeon de Bressieux 2, Manival 4. Ces 12 équipes ont été réparties dans 3 poules de 4 équipes et disputeront la phase 1 en matchs aller retour.

Il est toujours possible à d'autres équipes de s'inscrire.

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U15

D3 Poule E : Journée 4 du 08/10 Seyssinet 3 / La Sure est reprogrammé au 15/10

D3 Poule H : Suite à un problème sur le site concernant St Quentin Fallavier 2 qui remplace l'exempt.

Merci de noter

Journée 1 du 29/09 St Quentin Fallavier 2 / Vallée d'Hien 2 est reprogrammé au 22/10

Journée 4 du 08/10 Cessieu / St Quentin Fallavier 2

Journée 5 du 05/11 St Quentin Fallavier 2 / Tour St Clair 2

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94.

U17

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38.

U20

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

SENIORS

D5 : Rajout du club de FARAMANS 3 poule C.

Le tirage des coupes Fabrice MARCHIOL et le challenge Lucien GROS BATHAZARD à été effectué par Aline Blanc et Patrice GALLIN.

Ce tour de coupe aura lieu le 30 OCTOBRE 22.

Les rencontres seront sur le site dans la semaine.

Attention aux modifications des rencontres.

VETERANS

Beaucoup d'équipe vétérans n'ont pas licencié au moins 8 joueurs.

Un deuxième contrôle sera effectué le mardi 25/10.

La commission appliquera le règlement des vétérans à savoir exclusion des équipes non à jour coupe et championnat.

Forfait de BREZINS en poule C remplacé par FARAMANS.

Club de MOIRANS : La commission ne procède à aucun changement.

Responsable : Gilbert REPELLIN.

Le président

Michel VACHETTA

La secrétaire

Annie BRAULT